Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 44 (1956)

Heft: 839

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DE-CI, DE-LA

Huit jeunes filles chinoises ont reçu, à Londres, la formation professionnelle des hôtesses de l'air. Elles vont assurer le service des avions sur la ligne Calcutta-Hong-Kong-Singapour.

*

Mme Hattinguais, directrice du Centre International d'Etudes pédagogiques de Sèvres (France), a été nommée inspectrice générale de l'Instruction publique (instruction du second degré).

*

Mme Irmgard Woldering (Allemagne fédérale) égyptologue, a été appelée à la direction du Musée Kestner de Hanovre.

*

L'Association des ménagères norvégiennes a assuré une semaine de vacances gratuites à 1141 de ses membres, pendant les deux dernières années.

*

L'expédition soviétique des régions antarctiques, actuellement au travail, comprend 14 femmes.

*

L'Académie des arts et lettres aux Etats-Unis, qui compte 50 sièges, où ont été admises la romancière Pearl Buck et le sculpteur Anna Hyatt, vient d'élire la poétesse Mariann Craig-Moor.

*

En Belgique, le Conseil de Cabinet a approuvé le projet de loi modifiant la loi sur la milice, qui comporte le volontariat féminin en temps de paix et le service militaire féminin obligatoire en temps de guerre, dans les services administratifs et auxiliaires.

*

A la 7me conférence nationale belge du Service social, on entendit Mlle de Hurtado, secrétaire générale du Comité international du Service social (Paris), venue donner quelques renseignements sur la Conférence internationale qui se tiendra à Munich, dès le 4 août prochain, et aura pour thème : « L'industrialisation et la famille ».

*

L'Association internationale des chirurgiens a conféré la qualité de membre à sœur Mary-Bénédict, docteur en chirurgie, qui a pratiqué plus de 5000 opérations, ces dernières années, à l'Hôpital de la Sainte Famille à Dacca (Pakistan).

*

On a compté en Angleterre, en 1939, 900.000 femmes professionnellement occupées ; elles étaient sept millions en 1955, ce qui prouve que bien des métiers se sont ouverts aux femmes depuis la guerre et que le pays a un plus grand besoin de la collaboration féminine.

S. F.

*

Mme Paul Bastid, professeur de droit international à la Faculté de droit de Paris, est présidente du Tribunal administratif de l'ONU, créé en 1949 par l'assemblée générale des Nations Unies pour trancher les différends qui surgissent entre le secrétariat général et les fonctionnaires, à propos de la légitimité juridique des mesures prises par le secrétaire général envers le personnel.

*

Une habitante de Weinfelden, Mlle Brigitte Model, a subi avec succès à l'Ecole polytechnique de Munich les examens de technicienne pour la fabrication du papier et du cartonnage.

S. F.

*

Miss Gwen Burbidge, directrice de l'Hôpital de Fairfield (Australie), est la première femme appelée à siéger au Conseil national de la santé et de la recherche médicale.

*

Témoignage précieux

Il est prouvé qu'aujourd'hui, la femme rend des services inappréciables dans les domaines sociaux et économiques de la communauté. Et n'oublions pas, de 1939 à 1945, le rôle joué par les femmes, à l'arrière, lorsqu'elles remplacèrent les pères, les époux, les fils, à la campagne.

Lorsque je parcourais le pays, pendant ces années, j'étais frappé par l'esprit de sacrifice de nos femmes, leur compréhension psychologique, leur influence bienfaisante.

Ne jouent-elles pas déjà aujourd'hui un rôle civique important, soit dans le cercle de famille, soit pour l'éducation des enfants, soit dans l'exercice de leurs professions ? Pourquoi donc leur refuserait-on la collaboration dans les affaires publiques ? Un pas dans cette direction serait un acte de justice et, dans une grande mesure, favoriserait le bien général.

Général Guisan

Les informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins: International Women's News, Bulletin du Conseil international des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, Paix et Liberté, *etc.*

Alliance de sociétés féminines suisses

Comité

Au cours du dernier comité de l'Alliance, le 14 juin, présidé par Me Denise Berthoud, un ordre du jour intéressant attendait les participantes, malheureusement peu nombreuses.

Le projet de loi sur le service civil retint leur attention, une commission étudiera la question de l'article constitutionnel sur lequel les avis sont partagés. La prise de position des suffragistes bâloises comme de la Ligue des femmes catholiques fut étudiée.

Mme Eder rendit compte des travaux du Conseil international des femmes, à la Conférence de Venise, en avril dernier. Elle se félicita de l'esprit de paix et d'active bienveillance, notamment des femmes mahométanes, qui permit d'y résoudre certains problèmes délicats d'une façon satisfaisante.

Le prochain congrès du CIF aura lieu à Montréal. Il convient, dès à présent de songer à la participation helvétique : seules les femmes très au courant des affaires de leur pays et capables de s'exprimer en une langue étrangère peuvent faire du travail utile dans les commissions.

Enfin il fut question de l'exposition féminine 1958. Le travail en vue de cette manifestation augmente sans cesse, il devient urgent de créer un secrétariat autonome, pour décharger le Secrétariat féminin dont les tâches restent considérables. On espère trouver les locaux nécessaires d'ici la rentrée.

C. Wakker

Une touchante cérémonie à Eben Ezer

La Fondation mondiale Pestalozzi, créée aux Etats-Unis par un Zurichois, M. Honegger, a pour but de contribuer à secourir l'enfance nécessiteuse, d'aider et d'entourer la jeunesse, d'encourager l'éducation dans tous les pays. Elle a créé un prix annuel d'aide à la jeunesse pour récompenser les personnes qui se sont particulièrement distinguées par leur activité au service de la jeunesse et de l'éducation. Elle l'a attribué, pour 1956, à la fondatrice d'Eben Hezer, à sœur Julie Hofmann, et le lui a remis, le 7 juin, à Rovéréaz, par l'intermédiaire de M. H. Stirlin, industriel à Zurich-St-Prex, en présence de la famille de sœur Julie, qui dirige à son tour les quatre maisons d'Eben Hezer, du comité de l'institution, présidé par M. P. Julliard, pasteur à Lausanne. Mlle G. Augsburger, directrice de La Source où, en 1889, sœur Julie suivit un cours de cinq mois.

M. Stirlin énonça le but de la Fondation mondiale Pestalozzi et remit à sœur Julie la médiale d'or reproduisant les traits du grand éducateur, pour sa vie tout entière de dévouement envers les enfants nécessiteux et incurables, au travers de peines et de soucis innombrables.

Sœur Julie, qui a de la peine à se déplacer mais dont l'esprit demeure singulièrement alerte — elle assiste encore aux séances de comité — remercia brièvement : « Je suis comblée ! Je voudrais pouvoir donner aussi ! ». Elle le pourra une fois de plus, car la médaille est accompagnée d'un chèque de Fr. 3000 qui sera versé au fonds qui permettra, dans un avenir lointin, d'édifier une nouvelle maison pour les enfants incurables, car leur maison, celle du chemin du Levant, se trouve maintenant en pleine ville, et cela offre bien des inconvénients !

M. Ch. Sollberger, conseiller d'Etat, qui a été élevé par une tante, amie de sœur Julie, a dit l'impression profonde que lui a faite cette femme d'élite et l'a félicitée pour son œuvre magnifique.

S. B.

Rôle de l'assistante sociale et consultation de médecine psychosomatique

Il a bien souvent été question, ces dernières années, de médecine psycho-somatique. C'est-à-dire des traitements psychologiques et physiologiques conjugués lorsque la maladie, apparemment physiologique d'un malade, ne peut s'expliquer par les lésions dont il est atteint.

On a créé, à Genève, depuis trois ans, une consultation de médecine psycho-somatique, à titre d'expérience et on a adjoint à l'équipe des médecins physiologue et psychologue, une assistante sociale qui suivait les cas.

Mlle Manon Junod a relaté, dans son travail de diplôme, les résultats sociaux qu'on a recueillis au cours de cette expérience. Trois cents malades environ ont fréquenté la consultation, Mlle Junod a étudié cent cas d'après un questionnaire que les malades ont accepté de remplir ; elle a fait une synthèse des réponses des malades, du médecin et du psychiatre, pour mesurer l'efficacité des traitements psycho-somatiques.

14 % des malades ont constaté un rétablissement complet après deux ans environ de traitement psychologique ;

34 % accusent des résultats appréciables, mais pas complets, après un an de traitement ;

10 % n'ont bénéficié que d'une amélioration passagère, ou ne présentent pas assez de preuves pour que le résultat soit jugé bon ;

16 % ne présentent aucun résultat favorable.

Il est intéressant de constater que 50 % des cas ont pu reprendre leurs occupations.

Le rôle de l'assistante sociale dans l'équipe est très importante, l'attitude psychologique du malade dépend le plus souvent de circonstances pénibles dans lesquelles il se trouve. Le médecin psychologue demande donc à l'assistante d'étudier le milieu social et de chercher à résoudre certains problèmes, économiques ou affectifs, qui empêchent le malade de se rétablir, de cette action dépend bien souvent la réussite.

Mlle Junod a terminé son exposé, émaillé de nombreux exemples concrets, par un portrait moral de l'assistante sociale chargée d'un semblable travail. Elle doit être animée d'un esprit de justice et de compréhension humaine, elle doit garder le sourire et une attitude de non-condamnation ; elle doit connaître la technique du case-work, de l'entretien qui lui fournira les données dont elle a besoin pour agir, elle doit savoir poser un diagnostic social, évaluer la position sociale et proposer les remèdes à la situation.

Dans la discussion qui suivit, Mlle Junod fut vivement félicitée par ses collègues même de l'équipe dans laquelle elle a travaillé. L'un d'eux a relevé que la nouvelle diplômée n'a pas assez insisté sur les difficultés de la tâche. Les cas soumis à cette consultation sont ceux qui n'ont pas les moyens de se payer eux-mêmes un traitement psychiatrique, les difficultés économiques et sociales les concernant sont toujours très difficiles à aplanir et ce sont toujours des gens dont les médecins des policliniques ordinaires ne savent plus que faire. On n'en a que plus de mérite à obtenir 50 % de rétablissements.

C'est pourquoi, a ajouté M. le professeur Eric Martin, sous la direction duquel le travail a été exécuté, il serait très regrettable que le Département de l'hygiène publique refuse de poursuivre l'expérience convaincante qui a été tentée. Les frais que peut occasionner cette consultation sont compensés par les guérisons qui remettent sur pied des personnes coûtant très cher à l'assistance publique. Bien loin de renoncer à ce service, il faudrait pouvoir lui donner de l'extension, car le nombre des malades qui pourraient en bénéficier dépasse les possibilités de l'équipe actuelle.

M. Junod — *Le rôle d'une assistante sociale dans une consultation de médecine psycho-somatique* — Travail présenté pour l'obtention du diplôme, à l'Ecole d'études sociales de Genève.

Ecole Lémania
LAUSANNE
Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans

Influence de la télévision en Angleterre

(suite et fin)

(traduction d'un article paru dans le Y.W.C.A., Monthly)

Un des meilleurs exemples de l'éducation directe opérée par la T.V. se trouve dans les séries « Ballets pour les commençants ». Le ballet y est analysé, désarticulé en pas et la manière dont il est composé et ce qu'il doit enseigner est montré avant qu'il ne soit représenté en son ensemble...

Il est possible que le fond général de l'écran de télévision offre, aux spectateurs, autant de chances d'un stimulant culturel que les programmes spécifiquement conçus en vue d'un contenu éducatif. Les images variées qui apparaissent dans le décor de la vie réelle (ainsi les maisons où vivent les personnalités célèbres) peuvent développer le sens de la beauté...

L'éducation formelle en vue de la T.V. sera possible dans un avenir proche. Il faudrait dès maintenant entraîner les éducateurs... et bien s'entendre : la T.V. peut compléter la leçon, elle ne la remplace pas.

Catégories de téléspectateurs

Les femmes au foyer — celles qui sont retenues chez elles par de jeunes enfants — sont un autre groupe de spectateurs pour lesquels on trouvera des stimulants à leurs intérêts dans le cercle de la famille.. On agira dans deux directions :

a) Enseignement de techniques ménagères pour de jeunes femmes qui n'ont pas eu l'occasion de se former auparavant ; c'est un important moyen d'éducation des adultes...

b) La T.V. a fourni un sujet d'échange de vues entre parents et enfants, lorsqu'ils ont assisté ensemble à une émission qui conduit à un travail d'exécution où, souvent, les parents doivent donner un coup de main...

Pour les spécialistes et les étudiants, la télévision devrait être d'abord un moyen de combattre la spécialisation ; par elle, des idées extérieures à leur sphère d'activité leur sont offertes. Ensuite, ils ont la possibilité de visionner des procédés concernant leurs propres recherches, ces émissions permettent d'atteindre des groupes fort étendus.

Le grand public, dans son ensemble, est atteint plus lentement et moins directement que les groupes spéciaux que nous venons d'examiner.

Prenons la lecture : les lecteurs sérieux ne seront pas détournés de leur goût par la T.V., mais le lecteur de romans lira moins. La lecture des journaux sera affectée dans sa qualité : le bref coup d'œil du matin ne sera pas supprimé, mais les articles sérieux, réservés pour le soir, seront négligés.

La fréquentation des cinémas sera diminuée dans la classe des spectateurs au-dessus de 40 ans. Les jeunes aiment sortir et se retrouver avec d'autres jeunes, donc ils continueront de fréquenter les cinémas. Quant au théâtre, on remarque, à Londres, que les pièces qui ont passé à la T.V. attirent un plus nombreux public dans la salle. Toutefois, en province, la T.V. est un concurrent des tournées théâtrales.

Mais il ressort que c'est à l'éducation de l'émotion, de la solidarité, négligée à l'école aussi bien que parmi les adultes, que la T.V. offre une occasion idéale — voyez les appels de Jeanne Heal's en faveur des infirmes. Prenons garde cependant de perdre la faculté individuelle de sentir et d'être, à force de stimuler les spectateurs en vue d'activités diverses.

par *M.M. Robinson*

Mozart

Les éditions *Labor et Fides* viennent de faire paraître une fort jolie plaquette dédiée à Wolfgang-Amadeus Mozart, et dont l'auteur est le théologien Karl Barth.

Celui-ci convient qu'il n'a pas l'autorité d'un musicien exécutant — il ne joue d'aucun instrument — ni d'un musicologue — catégorie humaine qu'il redoute quelque peu — pour parler du compositeur dont nous célébrons le deux centième anniversaire, mais qu'il ne saurait se passer de la musique de Mozart et qu'il est heureux de lui rendre hommage.

« Contrairement à celle de Bach, la musique de Mozart n'est pas un message ; à l'inverse de celle de Beethoven, elle n'est pas une confession personnelle. Dans sa musique, Mozart ne proclame pas de doctrine... il se contente de chanter. »

Cet opuscule a été publié tout d'abord en allemand, chez « Evangelischer Verlag » Zollikon-Zurich, 1956. Il contient un hommage, une lettre parue dans les « Luzerner Neueste Nachrichten » et une brève étude.